



## **ROCKET BIB**

# ***CHAMPIONNAT DE FRANCE DES MÉDIATHÈQUES SUR ROCKET LEAGUE***

## **RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION**

### **SOMMAIRE**

- I] Règlement général**
- II] Inscription et participation**
- III] Le format de la compétition**
- IV] Les équipes/joueurs**
- V] Les rencontres et les matchs**
- VI] Divers**

VERSION ACTUELLE - DÉCEMBRE 2022

© ROCKET BIB - LEROY Bertrand et FRANCOIS Julien

## **I] Règlement général**

**Article 1.** L'équipe d'administration de Rocket Bib est la seule entité compétente pour l'organisation de la compétition et sa gestion. Elle se réserve le droit de modifier le présent règlement sans préavis, à tout moment.

L'équipe d'administration se réserve également le droit, dans des circonstances exceptionnelles, de prendre des décisions sur des points non couverts par le règlement voir de prendre des décisions contraires à celui-ci.

**Article 2.** En participant à Rocket Bib, les médiathécaires acceptent le présent règlement et le feront scrupuleusement respecter par leurs joueurs, ils assurent le bon déroulement des matchs de leurs équipes.

En participant à Rocket Bib, tous les joueurs se soumettent au code de conduite officiel de Rocket League : <https://www.rocketleague.com/fr/news/rocket-league-code-of-conduct/> .

## **II] Inscription et participation**

**Article 1.** Les inscriptions doivent être réalisées par les médiathécaires, avant la fin du mois de novembre 2022, en remplissant le formulaire officiel : <https://rocketbib.fr/inscription/> (inscriptions fermées depuis Novembre 2022)

**Article 2.** Les médiathécaires ne peuvent pas former d'équipe ou participer aux matchs.

**Article 3.** Un compte discord et une présence sur le serveur Rocket Bib est obligatoire : <https://discord.com/invite/8pHMdAFexn>

**Article 4.** N'importe qui (hors médiathécaires) peut participer à Rocket Bib et représenter la médiathèque de son choix. L'âge minimum conseillé pour participer est 8 ans.

**Article 5.** Il n'y a pas de niveau minimum exigé par Rocket Bib, mais les médiathèques sont libres d'imposer un niveau minimum pour leurs équipes. Pour information : les finalistes de la saison une jouaient au rang "grand champion"..

Note : En raison d'une trop grande complexité dans son organisation, le championnat Rocket Bib ne peut être découpé par poules de niveaux. Les disponibilités des structures sont privilégiées pour le découpage des poules, afin de permettre au plus grand nombre de définir un calendrier en amont, et de s'y tenir. L'équipe d'administration de Rocket Bib vous conseille néanmoins d'imposer un niveau minimum pour les équipes présentées, afin de garantir des niveaux de jeu homogène entre vos participants.

**Article 6.** Il n'y a pas de nombre maximum de médiathèques participantes, les inscriptions sont ouvertes de manière illimitée jusqu'au mois de Novembre 2022.

### **III] Les équipes/joueurs**

**Article 1.** Chaque médiathèque peut présenter au maximum cinq équipes de deux joueurs. Les équipes jouent pour le même classement : celui de la médiathèque. La composition des équipes doit rester inchangée du début à la fin de la compétition.

**Article 2.** Les joueurs s'engagent à participer à l'ensemble des rencontres de sa médiathèque. Si le jour de match, une équipe est absente : les équipes présentes s'affrontent et si aucune équipe n'est présente le match est reporté si possible sinon la médiathèque est déclarée forfait pour la rencontre.

**Article 3.** Les joueurs peuvent utiliser leur compte personnel et leur matériel personnel (manettes, casques ...).

### **III] Le format de compétition**

#### **Article 1. Phase de conférence et phase finale**

La compétition Rocket Bib se divise en deux phases successives : une phase de conférence (poule) et une phase finale.

**Phase de conférence :** Les médiathèques sont répartis dans des conférences (= groupes) puis affrontent tous les établissements de leur conférence. Le nombre de conférences ainsi que le nombre de médiathèques dans chacune d'elles sont déterminés une fois la phase d'inscription clôturée. Les rencontres entre médiathèque donnent lieu à un classement par conférence. Une fois que tous les matchs d'une conférence ont eu lieu, les deux premières places du classement de chaque conférence sont qualificatives pour la phase finale, ainsi que les quatre meilleurs troisièmes (sélectionnés au nombre de points puis à la différence de buts).

**Phase finale :** 16 médiathèques se retrouvent donc en phase finale. C'est un format tournoi où chaque rencontre est éliminatoire : huitième de finale, quart de finale, demi-finale, finale ...

Les médiathèques n'étant pas qualifiées pour la phase finale quittent la compétition à la suite des phases de conférences mais sont parfaitement libre d'organiser entre elles des rencontres entre "non qualifiés", match de "consolation" etc...

#### **Article 2. Le classement**

Durant la phase des conférences, chaque rencontre remportée donne un point supplémentaire au classement. Une rencontre est remportée par la médiathèque dont les équipes ont gagné le plus de match.

Pour départager deux médiathèques à égalité en nombre de points, on s'appuiera sur le résultat de la rencontre directe entre les deux établissements puis sur la différence de buts si besoin.

## **IV] Les rencontres et les matchs**

**Article 1.** Les rencontres entre deux médiathèques se jouent en ligne en partie privée. Une médiathèque est désignée pour créer la partie privée (tutoriel : <https://rocketbib.fr/tutoriel/>). Lors d'une rencontre, toutes les équipes doivent s'affronter. C'est la médiathèque avec le plus de victoires à la fin qui remporte la rencontre (et +1 point au classement de sa conférence).

**Article 2.** Les médiathécaires organisent la rencontre entre eux, un mercredi ou samedi en prenant contact sur le serveur discord officiel.

La présence sur le discord est obligatoire : <https://discord.com/invite/8pHMdAFexn>

**Article 3.** Le format des rencontres dépend du nombre d'équipes totales présentes (totales des deux médiathèques cumulées). S'il y a moins de six équipes, toutes les équipes s'affrontent en format BO3\* et s'il y a au moins ou plus de 6 équipes cumulées, les équipes ne se rencontrent qu'une seule fois.

\* Un format BO3 "Best Of 3" "au meilleur des trois manches", est une rencontre entre deux équipes qui se joue en trois manches maximum, l'équipe vainqueur étant celle qui remporte deux manches. C'est le format le plus courant dans les compétitions e-sportives.

Pour savoir si votre rencontre doit se dérouler en BO3 ou en match unique, merci de vous référer au tableau suivant : <https://rocketbib.fr/format>

**Article 4.** Les matchs se jouent au format 2v2, 5min avec but en or, dans le mode de jeu footcar. Les paramètres du mutateur sont tous par défaut.

**Article 5.** Les arènes autorisées sont celles du mode compétitif officiel de Rocket League (celles de la liste suivante <https://liquipedia.net/rocketleague/Portal:Maps>)

**Article 6.** Toutes les voitures peuvent être utilisées ainsi que tous les accessoires du jeu.

**Article 7.** Les médiathécaires s'assureront du bon déroulement des matchs et du bon enchaînement de ceux-ci. Les temps de pause sont pris en concertation avec l'autre médiathèque.

**Article 8.** La gestion des retards, absences d'une équipe de la médiathèque est gérée par la médiathèque, il est préférable de jouer le jour J avec les équipes présentes plutôt que de reporter la rencontre. Si aucune équipe n'est présente, il convient à la médiathèque présente de décider si elle accepte de reporter la rencontre, sinon, la médiathèque absente est déclarée forfait pour la rencontre.

**Article 9.** Les médiathécaires sont responsables du bon déroulement des matchs et sanctionneront tout acte d'antijeu, de triche, défaite délibérée ou manquement au code de conduite officiel du jeu :

<https://www.rocketleague.com/fr/news/rocket-league-code-of-conduct/> .

**Article 10.** Les résultats de chaque matchs doivent être consignés et l'ensemble communiqué à l'équipe Rocket Bib, par l'une des médiathèques, à chaque fin de rencontre (les deux médiathèques vérifiant respectivement les résultats avant l'envoi à l'équipe d'administration).

## **VI] Divers**

**Article 1.** Les médiathèques sont libres de diffuser ou non leurs matchs (twitch, youtube...). Le contenu (images, propos) n'engage pas la responsabilité de Rocket Bib et demeure sous la responsabilité des médiathèques impliquées.

**Article 2.** Il n'y a pas de prix/lot prévu par l'équipe Rocket Bib officiellement.